

profits pour leurs propriétaires depuis des années. Prenons par exemple le cas d'une installation d'entreposage d'une capacité de 20,000 boisseaux dans une bâtisse temporaire pour laquelle on paie \$2,500 l'an. A ce compte-là, le coût de cette bâtisse a été payé maintes et maintes fois.

Les compagnies d'élévateurs voudront ensuite exiger des frais de manutention. Comme la moitié des excédents mondiaux de grain se trouve au Canada, il est grand temps que le gouvernement fasse aux agriculteurs des propositions pour l'entreposage. Ainsi, l'argent pourrait aller là où il est le plus nécessaire.

Des voix: Bravo.

M. Korchinski: Les compagnies d'élévateurs comprendraient aussi que, depuis trente ans, elles ont négligé de se réorganiser.

M. l'Orateur: Je m'excuse auprès du député, mais je dois l'interrompre de nouveau, cette fois-ci pour lui signaler que son temps de parole est expiré; il pourra continuer seulement du consentement unanime.

Des voix: D'accord.

M. Korchinski: Je ne prendrai pas beaucoup plus du temps de la Chambre. Je ne dis que ceci: le gouvernement doit maintenant le comprendre, il importe peu que notre pays possède un réseau d'élévateurs. Il importe, cependant, que nos agriculteurs puissent assurer leur subsistance. En instaurant un programme d'entreposage à la ferme, le gouvernement investirait les fonds là où le besoin est le plus pressant.

Si, comme le prévoit le rapport économique, des rajustements sont nécessaires, nous devrions faciliter les choses autant que possible à ceux qui souhaitent abandonner l'agriculture, et éviter de les y forcer inutilement.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Je me félicite de ce que l'opposition officielle ait choisi ce jour pour attirer l'attention de la Chambre, du gouvernement et, assurément, du peuple canadien sur la situation qui existe dans les provinces des Prairies, en mettant l'accent sur les problèmes d'entreposage et de manutention des céréales et en exhortant le gouvernement à examiner de toute urgence les moyens à prendre pour remédier à cet état de choses.

A la fin de mon temps de parole, je vais présenter au nom du NPD un amendement qui, nous l'espérons, offrira une solution, si tant est que le gouvernement soit disposé à recevoir quelques conseils. Ceux-ci lui font cruellement défaut. Je crois avoir raison de

dire qu'il a réussi à laisser les producteurs de céréales de l'Ouest du Canada s'empêtrer dans la pire des situations qu'ils aient jamais connues depuis les années 30. Comme j'ai toujours exercé le métier d'agriculteur en Saskatchewan depuis cette époque et que j'ai participé activement aux organisations agricoles là-bas, je sais de quoi je parle.

Dans un récent communiqué officiel, le ministère de l'Agriculture a conseillé aux cultivateurs de réduire les emblavures l'an prochain à 20 millions d'acres, d'après nos possibilités de vente l'année prochaine, selon les prévisions du ministère. Celui qui se donne la peine de faire le calcul constate qu'une diminution à 20 millions d'acres signifie une baisse d'environ 5 millions d'acres l'année prochaine ou une baisse correspondante de la capacité productive d'une valeur de 90 à 100 millions de dollars. La réduction serait à peu près égale à celle qu'on a effectuée l'an dernier. Les députés peuvent examiner les chiffres nets; n'importe qui peut les citer à la Chambre, ils sont publiés par le Bureau fédéral de la statistique. Mais ce dont nous parlons en termes réels, c'est de la capacité de production des fermes de l'Ouest, capacité qui, avec la facilité d'écoulement du produit, redressera ou détruira l'économie des Prairies, et plus particulièrement l'économie de la Saskatchewan. C'est le sujet qui nous occupe aujourd'hui.

Il ne faut pas regarder bien loin pour trouver des indices de ce qui se passe et de ce qui risque de se passer. Le *Globe and Mail* poursuit une série d'articles sur les perspectives pour 1970—ces journalistes ont parcouru le Canada d'un bout à l'autre. L'article que j'ai devant moi porte un sous-titre: «Encore des temps durs, semble-t-il, pour l'agriculture». L'auteur dit que la situation financière des agriculteurs canadiens constitue l'un des principaux facteurs dont il faut tenir compte en évaluant les perspectives ouvertes aux sociétés qui vendent des machines agricoles et autres approvisionnements. En d'autres termes, ceux dont parlait la commission Barber, les fabricants de machines qui ont volé outrageusement les cultivateurs de l'Ouest du Canada vont s'apercevoir que l'objet de leurs déprédations, comme la dinde le jour d'Actions de grâce, a été bien plumée.

• (3.50 p.m.)

L'article continue:

Actuellement le marché agricole est dans un profond marasme et les perspectives annoncées par les économistes du ministère fédéral de l'Agriculture ne sont guère encourageantes pour l'année qui vient et même pour les deux prochaines années.